

Conseil d'école (n°3) École primaire de Mougou

Jeudi 15 juin 2017

Présents :

Mme Barand, Mme Bigard, Mme Charles, Mme Fournier, Mme Neau, Mme Viry-Troger, M. Barbareau, M. Dubuisson, M. Gallard, M. Sansault (*Enseignants*)
Mme Crouzet, M. Hurtaud, Mme Sallenave, M. Richard, Mme Lafond, Mme Cornuault (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)
Mme Lair, M. Laborde (*Représentants des Parents d'Élèves suppléants*)
M. Proust (*Maire de Mougou-Thorigné*)
Mme Thibault, Mme Parant (*Adjointes chargées des Affaires scolaires*)
M. Brelay (*Adjoint, membre de la Commission scolaire*)
M. Autret (*Conseiller Municipal, membre de la Commission scolaire*)
Mme Chargy, Mme Mesmin (*Employées communales*)

Excusés :

Mme Lambin (*Inspectrice de l'Éducation Nationale*)
M. Boinier (*Maire Délégué*)
Mme Pusniak, M. Guibert (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)
M. Bonmort (*Délégué Départemental de l'Éducation Nationale*)
M. Milcent, Mme Guerneur (*Enseignants*)
Mme Logerais, Mme Dias, Mme Tabutaud (*Employées communales*)

1 Bilan du 3^{ème} trimestre

a – Piscine

Les séances « piscine » se sont poursuivies tout au long de la 4^{ème} période, du 11 avril au 20 juin (9 séances, le mardi) pour les CE1/CE2B (de M. Gallard).

Les séances ont repris également, à la piscine de Celles, pour les CE2 (de Mme Barand). Elles ont lieu du 6 juin au 6 juillet (10 séances, le mardi et le jeudi).

Le mardi 6 juin, après-midi, tous les CM2 ont passé des tests « savoir nager », avec les Professeurs d'EPS du Collège.

Le mardi 20 juin, tous les CE2 vont passer les tests « activités nautiques » pour savoir s'ils sont aptes à participer aux séances voile/kayak dès la rentrée 2017.

Même si les enseignants ne remettent pas en cause l'importance et la nécessité de l'activité « piscine » à l'école, ils font remarquer :

- que l'organisation des séances demande un gros travail tout au long de l'année scolaire pour établir le planning des parents agréés (inscriptions, relances, annulations de dernière minute, remplacements...)
- que l'activité piscine prend beaucoup de temps « scolaire », par rapport au temps réel passé dans l'eau : déplacements longs, temps d'habillage/déshabillage...
- que les enseignants sont obligés de prendre sur leur temps personnel (rassemblement dès 13h10 pour le départ, ou arrivée à 16 h..., en fonction du créneau) sans que celui-ci ne soit pris en compte par l'institution
- de plus, l'arrivée à 16 h désorganise les séances d'APC et d'APS
- que les séances sont plus faciles à gérer lorsqu'il y a beaucoup de parents agréés : cela nécessite donc une forte mobilisation de leur part...

M. Sansault remercie sincèrement les 21 parents agréés qui se sont mobilisés pour que toutes les séances soient assurées tout au long de l'année scolaire. Néanmoins, cela a été difficile d'avoir un nombre minimum de parents agréés : il a fallu plusieurs relances : certains parents prennent des congés, d'autres viennent alors qu'ils n'ont pas d'enfants concernés... Cette année, aucun parent n'a passé l'agrément « activités aquatiques » ; cela va poser de gros problèmes d'encadrement dans les prochaines années...

b – Travaux ou équipements à prévoir ou à l'étude

Depuis le dernier conseil d'école, différents achats ou travaux ont été effectués :

- à l'école « maternelle » :

- rénovation des rebords en bois du bac à sable : le changement est en cours
- le trampoline a été réparé (remplacement de l'élastique)

- à l'école « élémentaire » :

- les tracés « blancs » de la cour principale et du plateau EPS ont été repeints : il ne reste plus que les tracés « jaunes » sur le plateau
- la grande structure de jeu (cour principale) a été démontée : son remplacement est à l'étude...
- le boîtier d'alarme a été changé
- l'onduleur du serveur va être changé
- une visualiseuse est commandée

- la fontaine du restaurant scolaire (en panne depuis le mois de janvier) doit être réparée prochainement

Des travaux et des équipements seraient à prévoir ou sont actuellement à l'étude :

- à l'école « maternelle » :

- changement du grillage au-dessus du mur le long de l'avenue Yann Roulet : le remplacement sera étudié dans le cadre du projet de revitalisation de centre bourg

« urgents » sont prévus pour cet été. Une rencontre aura lieu le mardi 27 juin, avec une ergothérapeute pour préciser d'autres petits aménagements nécessaires pour la rentrée 2017.

- mettre un détecteur d'alarme si possible dans le bureau de direction

- changer tous les porte-serviettes

- couper les « herbes folles » dans la cour

- à l'école « élémentaire » :

- l'agrandissement et la rénovation du préau : le sujet doit être traité prochainement

- changement du grillage au-dessus du mur le long de la route de Triou (celui-ci se ferait sans doute avec l'agrandissement du préau)

- tracer les lignes jaunes du terrain sur le plateau EPS

- nettoyage de la façade (côté parking)

- nettoyer/traiter le plateau EPS contre la mousse dès qu'il pleut, le plateau est très glissant

- couper les « herbes folles » dans la cour

- vérification et changement de certaines poignées des portes intérieures et extérieures ; cela devient très urgent pour certaines portes (les poignées tombent, se coincent...)

- des problèmes de chauffage sont apparus pendant plusieurs jours au moment des grands froids : dans la classe de Mme Barand et dans la classe 7 : ce problème sera traité cet été.

c – Demandes au budget 2017

Différents achats ont été demandés pour le budget 2017 :

- à l'école « maternelle » :

- équiper l'entrée de l'école d'une ouverture avec commande à distance : une somme a été prévue :

la Mairie doit contacter les entreprises

- installation de haut-parleurs pour le tableau avec le vidéo-interactif : cette installation doit être étudiée

- à l'école « élémentaire » :

- équiper l'entrée de l'école d'une ouverture avec commande à distance une somme a été prévue : la

Mairie doit contacter les entreprises

- changement du portable de direction (certaines touches ne fonctionnent plus...) : il est commandé

- installation de haut-parleurs pour le tableau avec les vidéo-interactifs : ces installations doivent être étudiées

- remise en service de l'ancienne classe mobile : le coût proposé par AIPC est trop onéreux : il faut étudier s'il y a des solutions alternatives moins coûteuses

d – Maintenance informatique

La Société AIPC est venue récemment régler les derniers problèmes avant l'été (des stylets sont à changer)...

A l'école « élémentaire » et « maternelle », on déplore toujours (depuis plus d'un an) de très nombreuses micro-coupures parfois plusieurs fois par heure : cela pose parfois des problèmes lorsque le travail de classe en dépend. La mairie va contacter le fournisseur d'accès : LTI.

e – Action « Sur le chemin de l'école »

C'est l'action passerelle qui permet aux jeunes enfants de venir découvrir leurs futures classes de l'école maternelle ainsi que les enseignants, les ATSEM et les autres enfants. L'adulte qui accompagne l'enfant peut échanger également avec l'enseignant. Un atelier, en classe, est animé par l'enseignant et l'animatrice petite enfance, Anaïs Birot. L'enfant prend donc ses repères et prépare ainsi sa rentrée en douceur. 4 journées étaient au programme ce trimestre : les 2 et 4 mai et les 6 et 8 juin. 2 matinées « porte-ouvertes » ont eu lieu également pour tous les futurs élèves de PS : le mardi matin 16 mai et le 23 mai.

Le vendredi 14 avril, les 2 classes «-3ans/PS » et « PS/MS » ont participé à une matinée « culturelle », dans le parc de l'Abbaye de Celles, avec différents ateliers : ferme pédagogique, atelier sonore, balade en calèche, éveil musical... Cette demi-journée s'est clôturée par un pique-nique, avant le retour à l'école.

Les enfants de la crèche « Les Enfants d'abord » viendront une dernière fois, le jeudi matin 6 juillet : ils prendront leur repas à l'école maternelle.

f – Divers

D'autre part, concernant la construction de la future structure multi-accueil intercommunale, les enseignants restent inquiets sur le lieu exact d'implantation : aucun renseignement n'a à ce jour été communiqué. M. Proust précise que le permis de construire a été déposé il y a seulement une semaine. M. Boinier a prévu une réunion de présentation avec tous les interlocuteurs concernés.

2 Point sur la sécurité

a – Exercices d'évacuation

Deux exercices d'évacuation inopinés ont eu lieu :

- le vendredi 9 juin, à l'école « élémentaire », à 12h40. C'est le personnel communal qui a géré l'évacuation des enfants : il a fallu 1' pour évacuer tous les enfants dehors et 5' pour les regrouper par classe et les compter. L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions.
- le lundi 12 juin, à l'école « maternelle », à 15h : il s'agissait de vérifier si l'organisation prévue sur le temps des décloisonnements et du temps de repos est satisfaisante et permet d'évacuer rapidement les enfants. L'exercice s'est déroulé sans problème : il a fallu 1'30 pour évacuer tous les enfants, 6' pour les regrouper et les compter.

De prochains exercices pourraient avoir lieu soit sur le temps de l'interclasse, soit vers 14h10 quand les PS et les MS sont en repos (maternelle) ou sur un temps de garderie (16h45)....

b – Exercices PPMS « attentat-intrusion »

2 exercices PPMS « attentat-intrusion » ont été organisés. L'objectif est d'aboutir, par des exercices répétés et progressifs, à une posture adéquate, en veillant à éviter, dans les exercices de préparation, tout scénario anxiogène (notamment avec les élèves les plus jeunes). Il s'agissait, cette fois-ci, pour les élèves, l'équipe éducative et le personnel communal, de se cacher dans l'école, en silence :

- le mercredi 29 mars à l'école « élémentaire »
- le mardi 4 avril à l'école « maternelle »

c – Commission de sécurité

La commission de sécurité pour vérifier l'état de l'école, sur chaque site, et établir la liste des travaux à effectuer (locaux, ouvertures, jeux...), se réunira le lundi 3 juillet, à 17h30. Il y aura un ou deux Représentant(s) des Parents d'Elèves, M. Brelay pour la Municipalité et M. Sansault.

3 Fréquentation scolaire

Tous les mois, le taux d'absentéisme est calculé par classe. Pour l'année scolaire 2016/2017, les taux d'absentéisme sont :

	septem	octobre	novem.	décem.	janvier	février	mars	avril	mai	Moyennes année
Moyennes « maternelle »	4,3	6,9	8,3	9,3	9,3	12,8	10,3	12,5	3,4	8,6
Moyennes « élémentaire »	1,2	2,3	2	1,9	3,6	3,4	2,7	1	1,8	2,2
Moyennes « école »	2,4	4,1	4,5	4,6	5,9	7,2	5,7	5,6	2,5	5,4

A ce jour, les absences de 3 enfants ont été signalées à la DSDEN (pour des vacances prises sur le temps scolaire).

4 Projet d'école 2013/2017

Pour rappel, le projet s'articule autour de 3 axes obligatoires :

axe n°1 : assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire

axe n°2 : favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves

axe n°3 : le parcours de l'élève : de l'école au collège

Différentes actions du projet d'école se sont déroulées tout au long de l'année scolaire (celles de l'axe n°1 et n°2, par exemple).

a – Axe n°1

Il s'agit d'« assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire » avec 2 objectifs prioritaires :

- Améliorer l'abstraction dans les domaines « mathématiques » et « étude de la langue »
- Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire

Action n°1 : Les instruments et les matériels de manipulation scolaires : les reconnaître, les utiliser avec aisance et les ranger... (cycle 1)

Action n°2 : Connaissance, compréhension et mise en fonctionnement d'un premier métalangage du langage écrit (cycle1)

Action n°3 : La connaissance des premiers nombres vers l'apprentissage du raisonnement numérique (cycle1)

Action n°4 : Améliorer l'abstraction dans les domaines « étude de la langue » et « mathématiques » (cycle2)

Action n°5 : Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire ainsi que la mémorisation des règles grammaticales et orthographiques, des conjugaisons et des tables (cycle 2)

Action n°6 : Améliorer les compétences en étude de la langue (cycle 3)

b – Axe n°2

Il s'agit de « favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves », avec 1 objectif prioritaire :

- Optimiser les dispositifs d'aide disponibles

Action n°1 : Mettre en place les APC

Action n°2 : Mettre en place des dispositifs de différenciation au sein de la classe

D'autres au contraire, se sont conclues au cours du 3^{ème} trimestre, comme celles de l'axe n°3.

c – Axe n°3

Il concerne « le parcours de l'élève : de l'école au collège », avec 3 objectifs prioritaires :

- Poursuivre et améliorer la continuité des apprentissages

- Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves

- Proposer une ouverture culturelle et une pratique sportive variée

Action n°1 : Assurer la continuité entre le cycle 1 et le cycle 2

La liaison maternelle/primaire s'est déroulée avec le même fonctionnement que les années passées : elle a permis de faire découvrir l'école primaire (enfants, locaux, restaurant scolaire, enseignants...) aux plus grands des enfants de l'école maternelle. Les rencontres ont eu lieu entre tous les enfants de GS et tous les CP : 3 classes étaient donc concernées (classes GS de Mme Viry-Troger/M. Godet et de Mme Charles/Mme Michelet, classe de Mme Guermeur/M. Sansault).

6 rencontres ont été organisées, de 10h30 à 13h30, des jeudis : 9 mars, 16 mars, 23 mars puis 4 mai, 11 mai et 18 mai. Lors des rencontres, les 62 GS et CP étaient mélangés puis partagés en 3 groupes. Chaque groupe participait à une activité différente (après 3 séances, tous les enfants sont passés dans les 3 ateliers). Différentes activités étaient au programme : orientation, EPS, arts plastiques...

A 12h00, 2 groupes déjeunaient à l'école « élémentaire » et l'autre à l'école maternelle. A 13h30, tous les élèves retrouvaient leur classe respective.

Cette liaison a permis également aux enseignants d'échanger des informations sur les élèves et donc de mieux préparer, pour eux, l'entrée au CP.

Action n°2 : Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves du cycle 2 et du cycle 3

Une lecture d'albums hebdomadaire est mise en place tout au long de l'année entre des classes du cycle 2 et du cycle 3. Depuis fin mai, ce sont les enfants du cycle 2 qui lisent les albums aux enfants de cycle 3.

Action n°3 : Améliorer et renforcer la continuité pédagogique et éducative entre l'École et le Collège, au profit notamment des élèves les plus fragiles

Les CM2 ont visité le Collège, le mardi 6 juin (avec un déplacement en vélo). M. Barbareau a rencontré ce jour-là, M. Pairault, le Principal du Collège de Celles pour évoquer la scolarité de chaque enfant, futur élève de 6ème. L'après-midi, les CM2 ont passé des tests de natation avec les professeurs d'EPS. M. Barbareau a participé aux 2 Conseils Ecole/Collège. La création du nouveau cycle 3 (CM1/CM2/6me), n'a, pour le moment, pas permis de favoriser le travail et les projets en commun entre l'Ecole et le Collège.

Action n°4 : Favoriser l'accès à une culture commune pour tous (les 3 cycles)

Cet objectif a pour but de proposer aux enfants des activités culturelles et sportives, des projets fédérateurs grâce aux différents partenaires de l'école : CUMAV, USEP, Mairie, APE, Association sportive de l'école...

Toute l'école « élémentaire » a participé à un projet « arts plastiques », sur le thème de l'architecture. 2 intervenants professionnels sont venus aider les enseignants :

- Véronique Selleret (artiste plasticienne de La Rochelle) est intervenue avec les 6 classes de l'école élémentaire (5 séances d'1h30 par classe), depuis le mardi 28 mars, pour créer 6 œuvres « architecturales ». Ces œuvres seront exposées dans 6 lieux différents de Mougou.

- Michel André (artiste, ancien architecte, de Périgné) est intervenu avec les 3 classes de cycle 3 (4 séances d'1h30 par classe), depuis le 10 mars, pour faire découvrir le dessin « urbain ».

Une grande exposition des travaux d'enfants sera inaugurée dans le cadre de la fête de l'école, le vendredi 30 juin. Elle durera jusqu'au mardi 4 juillet et se déroulera dans le centre bourg. Les artistes présenteront le travail le vendredi 30 juin, à 18h30, sur le stade. Avec un plan, les spectateurs partiront à la recherche des œuvres.

Un projet avec l'Ecole de Musique du Pays Mellois a vu le jour au cours du 3^{ème} trimestre. 2 musiciens, Rémi Potrick et Benoit Neilz sont intervenus avec les 6 classes de l'élémentaire (6 x 45 min) pour créer une batucada, qui sera présentée dans le cadre de la fête de l'école, le vendredi 30 juin (à 20h).

Les 2 classes de MS/GS qui ont participé au projet CUMAV « A la rencontre des artistes » (avec la rencontre de Sylvia Trouvé) proposent une exposition des travaux d'enfants, en arts plastiques « Cric, crac, croc, c'est moi qui croque », le vendredi 23 juin, à la salle des jeunes (16h30 à 19h).

Les classes de CM2 de M. Barbareau (avec une classe de 6ème du Collège de Prahecq) et de CE1/CE2B de M. Gallard (avec une classe de 6^{ème} du Collège de Celles) participent cette année, au projet ECORCE. C'est un dispositif d'éducation à la biodiversité (conçu conjointement par le Conseil départemental - Zoodyssée - et l'Education Nationale), qui propose aux élèves élémentaires et de 6^{èmes} d'expérimenter, ensemble, diverses problématiques environnementales :

- pour les CE1/CE2B : « Un programme d'élevage d'outardes canepetières peut-il être la solution à la disparition de cet oiseau sur notre territoire ? Les mesures de préservation en faveur de l'outarde canepetière sont-elles bénéfiques aux autres espèces de la plaine ? » La dernière séance a eu lieu le 12 mai avec une sortie sur le terrain pour observer les outardes.

- pour les CM2 : « Le maintien d'une diversité de plantes sauvages aux alentours et dans le potager favorise-t-il la qualité et la quantité de sa production alimentaire ? » 2 séances ont eu lieu au cours de ce trimestre :

- le mardi 11 avril, une étude des herbes sauvages, avec une mise en place d'ateliers : concoctions, tisanes, purin d'orties...

- début mai, avec une 2^{ème} sortie pour observer les plantes sauvages dans les jardins

Pour chaque classe, un poster de présentation de l'action a été finalisé. Les 2 posters pourraient être affichés dans des lieux ouverts au public. Une Journée finale a eu lieu le vendredi 2 juin, à Zoodyssée, avec toutes les classes participantes.

4 classes ont participé aux Rencontres chorales, organisées par la CUMAV. A partir d'un répertoire commun, 6 classes sont regroupées pour former une grande chorale (accompagnée par un musicien). Les enfants se sont produits devant les parents, venus très nombreux (plus de 300 personnes) :

- à la salle des fêtes de Celles, le mardi 30 mai, pour les CE1/CE2A et les CE1/CE2B, avec 2 classes de Beaussais et 2 classes de Fressines

- à la salle des fêtes de Celles, le mardi 6 juin, pour les MS/GS2 et les CP, avec 4 classes de Fressines

Les 2 classes de -3ans/PS et de PS/MS, se sont rendus, le vendredi 7 avril, au Zoodyssée. En plus de la visite, les enfants ont participé à un atelier sur le « toucher des animaux ».

Dans le cadre de la caravane du « Très Grand Conseil Mondial des Clowns », la Comité des Fêtes de Mougou a offert 2 spectacles de 30 min ; un pour la « maternelle » et un pour « l'élémentaire », le mercredi 7 juin, à 11h.

7 classes de l'école ont participé ou participeront aux activités USEP :

- les 6 classes « élémentaires » ont participé à une journée « course longue et course d'orientation », dans la forêt de l'Hermitain ; les « CM2 » ont participé également à un atelier « boussole » :

- le mardi 4 avril, pour les CE1/CE2B et les CM2 (pour cette journée, la classe de CM2 a organisé le parcours boussole et celle des CE1/CE2B le parcours d'orientation)

- le lundi 10 avril, pour les CP, les CE1/CE2A, les CE2/CM1 et les CM1/CM2 (pour cette journée, la classe de CE1/CE2A a organisé le parcours d'orientation)

- le jeudi 6 avril, les MS/GS1 ont rencontré une classe de Fressines

- tournoi de futsal (cycle 3), hors temps scolaire, à Celles, le mercredi 27 avril : 12 enfants (seulement) de Mougou étaient présents (2 équipes). L'équipe 1 a perdu en finale.

- les MS/GS1 ont participé au Printemps des Maternelles, le mardi 30 mai, au Parc de l'Abbaye de Celles, pour diverses activités (orientation, lancers...)

- le mercredi 31 mai, 10 élèves seulement (de la GS au CE2 !) ont participé à une rencontre « activités athlétiques », à Melle (hors temps scolaire)

- 2 classes de l'école ont participé au P'tit Tour USEP 2017, organisé par le Comité USEP départemental, le vendredi 2 juin, à Mougou, pour les CP, les CE1/CE2A

- les 3 classes CP, CE1/CE2A et CE1/CE2B ont ou vont participer à Scolarugby, organisée par le Comité USEP départemental : le jeudi 8 juin (pour les 2 classes de CE1/CE2) à Chauray et le vendredi 23 juin (pour les CP), à La Mothe Saint-Héray.

- le mardi 13 juin, les MS/GS1 ont accueilli une classe de Fressines (orientation...)

D'autre part, tous les CM1 et les CM2 participeront le mardi 4 juillet, à une journée multi-activités, au Plan d'eau du Lambon.

5 Bilans financiers

a – Subventions municipales

M. Sansault récapitule les différentes subventions octroyées par la Municipalité, pour l'année 2017 :

- la subvention pour les fournitures est de 52 € par enfant, soit pour les 250 élèves (au 1^{er} janvier 2017) la somme de 13 000 €.

- 350 € par classe sont versés pour les activités du projet d'école

- la Municipalité prend aussi en charge les contrats de location/entretien des photocopieurs

- deux subventions supplémentaires seront versées : 574,20 € à l'USEP et 300 € à la CUMAV

b – Projet d'école 2016/2017 (documents joints)

M. Sansault présente les bilans financiers du projet d'école 2016/2017 (au 15 juin 2017). Ils se montent à 3 144,31 € pour la « maternelle » et à 29 964,11 € pour « l'élémentaire ». Cette année, la subvention municipale était de 10 362,50 € (350 € par classe, 6 000 € pour la classe de neige et 862,50 € du CCAS), celle de l'APE de 6 400 € (1 000 € « maternelle » + 5 400 € « élémentaire »), celle de l'Association sportive sera de 4 894,42 € (744,31 € « maternelle » et 4 150,11 € « élémentaire ») pour le projet d'école.

c – Association sportive de l'école de Mougou (document joint)

Le bilan financier annuel de l'Association sportive 2016/2017 est présenté, même si les comptes ne sont pas tout à fait arrêtés, car il y aura encore d'autres dépenses d'ici la fin de l'année scolaire (projet « arts plastiques »...). Au 15 juin, les dépenses sont de 43 544,81 € (pour 43 593,54 € de recettes). A ce jour, il reste sur le compte, 4 967,08 € au total (1 821,57 € pour « la maternelle » et 3 112,86 € pour « l'élémentaire »).

Comme depuis plusieurs années, la cotisation, non obligatoire, sera demandée aux familles, dès la rentrée scolaire 2017, en une seule fois : 14 € pour un enfant, 24 € pour 2 enfants et 30 € pour 3 enfants (pour l'ensemble de l'école « maternelle » et « élémentaire »).

6 Remerciements

M. Sansault remercie tous les partenaires qui permettent à l'école de fonctionner, dans de très bonnes conditions :

- la Municipalité de Mougou-Thorigné pour l'ensemble du personnel mis à disposition, pour les subventions (projet d'école, CUMAV, USEP...) et pour les moyens financiers octroyés
- l'Association des parents d'Élèves pour la création et l'organisation de manifestations au profit de l'école et pour les subventions accordées pour le projet d'école
- les parents d'élèves qui ont suivi les formations pour obtenir l'agrément « piscine » et l'agrément « cyclisme sur route » et tous ceux qui ont accompagné les enfants. Sans eux, les sorties « vélo » et l'activité « piscine » ne pourraient avoir lieu. Certains parents accompagnent les classes alors qu'ils n'ont pas d'enfant concerné : un grand merci à eux !
- les parents d'élèves qui ont accompagné les classes dans les différentes sorties tout au long de l'année scolaire, pour aider les enseignants.

7 Les rythmes scolaires

a – Les APS

Cette année, 24 animateurs ont encadré régulièrement les activités : 7 à l'école « maternelle » et 17 à l'école « élémentaire ».

À l'école « maternelle », la fresque réalisée avec Mélanie Miot (sous le préau) est terminée.

À l'« élémentaire », les horaires ont été mieux respectés cette année. Marielle Mesmin, la coordinatrice a pu assurer la plupart des remplacements lorsque quelqu'un était absent. Les principales difficultés cette année proviennent surtout des nombreux changements du personnel communal.

M. Sansault remercie tous les animateurs : la tâche n'est pas si simple. Les enfants ne sont pas toujours faciles à canaliser, en fin de journée.

b – Le rythme scolaire, la garderie à la rentrée

À la rentrée de septembre 2017, l'école de Mougou fonctionnera sur le même modèle que cette année. Il y aura classe : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi (de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45) et le mercredi de 9h à 12h.

Les horaires de garderie ne changent pas ; de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Le mercredi, il y aura une garderie de 7h15 à 8h50 et de 12h à 13h. Il n'y aura pas de cantine le mercredi midi.

c – Les activités périscolaires (APS) à la rentrée

C'est la Municipalité qui a la charge de l'organisation des activités périscolaires (APS). L'organisation actuelle sera reconduite à la rentrée. Elles auront lieu tous les jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 15h45 à 16h30. Elles ne sont pas obligatoires : les parents pourront donc prendre leur enfant en charge dès 15h45.

Comme cette année, plusieurs animateurs encadreront ces activités : des enseignants, des ATSEM, des employées communales, une animatrice de la Communauté Cantonale...

À l'école « maternelle », les activités se mettront en place très progressivement avec le même système qu'actuellement. L'encadrement d'1 animateur pour 14 enfants maximum sera respecté. Pour éviter une certaine lassitude, il ne faudrait pas hésiter à varier les thèmes dans les activités... (projet sur 1 semaine : cuisine, jardinage...)

À l'école « élémentaire », il y aura 9 groupes de 18 enfants maximum, répartis par âge. Chaque groupe aura un cycle de 3 ou 4 semaines avec le même animateur (ou les 2 mêmes animateurs si ce sont des enseignants). Lorsque les APC seront mis en place (à partir d'octobre), un enfant (pris en APC), pourrait avoir 1 séance d'APC et 3 séances « culturelles, sportives, activités manuelles... ».

Marielle Mesmin aura toujours le rôle de coordinatrice/référente des APS.

8 Préparation de la rentrée 2017

a – Occupation des locaux pendant l'été

À ce jour, il n'y a pas eu de rencontre avec les Responsables du Centre et la Municipalité pour évoquer l'organisation du Centre cet été. Mais celle des années passées devrait être reconduite, pour la période du lundi 10 juillet au vendredi 25 août :

- à l'école « maternelle », le centre utilisera la cantine, la salle arts visuels/informatique, le dortoir, la salle de motricité et la salle des ATSEM
- à l'école « élémentaire », le hall, la salle « informatique » ainsi que les classes de Mme Bigard, de Mme Barand, de M. Sansault, la salle arts visuels, la bibliothèque.

b – Nettoyage des locaux et rentrée des enseignants

Les activités du Centre se termineront donc le vendredi 25 août. Une Société de nettoyage doit intervenir le samedi 26 et le lundi 27 août ou le lundi 27 et le mardi matin 28 août.

Les enseignants notamment à « l'élémentaire », pourront récupérer leur classe, au plus tard le mardi 28 août, après-midi. Le conseil des maîtres de rentrée est prévu le jeudi 31 août, au matin.

c – Nominations des enseignants

Plusieurs enseignants quittent l'école : Mme Charles, Mme Michelet, Mme Guermeur, M. Milcent.

Mme Neau et M. Arcade sont nommés à l'école.

Mme Giafferi assurera le remplacement de M. Barbareau (le jeudi après-midi et le vendredi) et Mme Debreuil la décharge de direction de M. Sansault (lundi, mardi et 1 mercredi matin sur 2). M. Godet remplacera Mme Viry-Troger le vendredi.

d – Effectifs et répartitions des classes

La composition des classes ne sera affichée que le jeudi 31 août, en raison des inscriptions possibles pendant les vacances. La rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre, à 9h. La rentrée des « -3ans » et des PS se fera de manière échelonnée : lundi 4, lundi 11 et lundi 18 septembre. Les parents de l'école « maternelle » seront invités à une réunion de rentrée, le lundi 4 septembre, à 20h.

Les effectifs seront stables à la rentrée prochaine. Au 15 juin 2017, les effectifs sont les suivants : 10 « -3ans », 36 PS, 21 MS, 31 GS, 34 CP, 27 CE1, 31 CE2, 35 CM1 et 22 CM2. L'effectif total est de 247 élèves. La moyenne par classe sera de 24,7 élèves. *Pour rappel, les « -3ans » ne sont pas pris en compte dans les effectifs par la DSDEN.*

Les répartitions des 10 classes pourraient donc être les suivantes (pour rappel, en fonction des inscriptions ou des départs pendant l'été, des modifications sont possibles) :

« Maternelle »

- classe de -3ans/PS (M. Dubuisson) : 21 élèves (10 « -3ans » + 11 PS)
- classe de PS (Mme Fournier) : 25 élèves
- classe de MS/GS1 (Mme Viry-Troger – M. Godet) : 26 élèves (11 MS et 15 GS)
- classe de MS/GS2 (Mme Neau) : 26 élèves (10 MS et 16 GS)

Pour un total de 98 élèves à l'école « maternelle » (moyenne de 24,5 élèves par classe)

« Élémentaire » :

- classe de CP (M. Sansault/Mme Debreuil) : 26 élèves
- classe de CP/CE1 (M. Gallard) : 23 élèves (8 CP et 15 CE1)
- classe de CE1/CE2 (Mme Bigard) : 26 élèves (12 CE1 + 14 CE2)
- classe de CE2/CM1 (Mme Barand) : 25 élèves (17 CE2 + 8 CM1)
- classe de CM1 (M. Arcade) : 27 élèves
- classe de CM2 (M. Barbareau/Mme Gafferri) : 22 élèves

Pour un total de 149 élèves à l'école « élémentaire » (moyenne de 24,8 élèves par classe)

e – Rentrée 2018

Une réunion est prévue le lundi 26 juin, avec les Elus de Mougon-Thorigné et de Sainte-Blandine, les Directeurs des 3 écoles, Mme l'Inspectrice, pour débattre des orientations et des décisions à prendre pour la rentrée 2018. Un projet doit être soumis à M. le Directeur Académique pour novembre 2017. M. Proust et Mme Parant présentent les enjeux et les problématiques pour cette réunion de travail (modification du RPI, transfert de la compétence scolaire, agrandissement de la Commune Nouvelle...). Au mois de septembre 2017, une nouvelle réunion sera organisée pour présenter notamment aux parents d'élèves les différentes options : une décision sera alors prise concernant le projet de future organisation scolaire.

f – Divers

Une liste de fournitures, non obligatoire, sera transmise aux parents fin juin. Il est conseillé aux parents de n'acheter que des fournitures de base. Elle est commune pour tous les enfants de chaque cycle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Directeur de l'École
M. SANSAULT

Bilan financier « projet d'école » : maternelle (au 15 juin 2017)**RESSOURCES**

<u>Municipalité de Mougou</u>	1 400,00
<u>Association des Parents d'Élèves</u>	1 000,00
<u>Association sportive de l'école</u>	744,31

TOTAL (en €)	3 144,31
---------------------	-----------------

DÉPENSES

<u>Projet « activités artistiques » - toute l'école</u>	423,45
- Projet A la rencontre des artistes – MS/GS1 et MS/GS2 : 330 €	
- Fournitures : 93,45 €	
<u>Achat « vélos »</u>	886,86
<u>Projet « rencontres chorales » – MS/GS2 – (de janvier à juin 2017)</u>	82,50
- Inscriptions (40 €), transport (42,50 €)	
<u>Sortie scolaire « Zoodysée » – -3ans/PS et PS/MS -</u>	515,50
- Transport (200 €), entrées/ateliers (315,50 €)	
<u>Sorties culturelles – toute l'école</u>	1 236,00
- Maternelle et cinéma (720 €)	
- Festival de cinéma pour les Jeunes (516 €)	

TOTAL (en €)	3 144,31
---------------------	-----------------

Bilan financier « projet d'école » : « élémentaire » (au 15 juin 2017)**RESSOURCES**

Municipalité de Mougou	8 962,50
- Subvention projet « arts plastiques » : 1 100 €	
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 000 €	
- Subvention classe de neige : 6 000 €	
- CCAS : 660 € (classe de neige) + 202,5 € (classe de découverte) = 862,50 €	
Association des Parents d'Élèves	5 400,00
- Subvention classe de découvertes « CP » : 1 000 €	
- Subvention classe de neige « CM » : 1 295 €	
- Subvention projet « arts plastiques » : 2 330 €	
- Subvention projet « culturel » : 775 €	
Association sportive de l'école	4 150,11
- Classe de découvertes « CP » : 801,27 €	
- Classe de neige « CM » : 373,44 €	
- Projet « arts plastiques » : 1 568,50 €	
- Projet « culturel » : 1 159,40 €	
- Rencontres chorales : 247,50 €	
Participation des familles	11 451,50
- Classe de découvertes « CP », à Lathus = 2 227,50 €	
- Classe de neige « CM2 et CM1 », à Ascou-Pailhères = 9 224 €	
TOTAL (en €)	29 964,11

DÉPENSES

Classe de neige (CM2) – (janvier 2017)	17 552,44
- Centre à Ascou-Pailhères, transport ... :	
Classe de découvertes (CP) – (janvier/février 2017)	5 231,27
- Centre « Lathus », transport ... :	
Projet « arts plastiques » – toute l'école – (de mars à juin 2017)	4 998,50
- <u>Véronique Selleret</u> :	
- (6 classes x 55 € x 7h30) + (160 km x 0,30 € x 14 jours) + 7 h x 55 € (installation) = 3 532 €	
- <u>Michel André</u> :	
- (3 classes x 60 € x 6 h) + (frais dépl. = 109,20 €) = 1 189,20 €	
- frais « matériel », fournitures : 277,30 €	
Projet « rencontres chorales » – CP, CE1/CE2A, CE1/CE2B – (de janvier à juin 2017)	247,50
- Inscriptions (120 €), transports (127,50 €)	
Projet « culturel » : toute l'école	1 934,40
- Projet batucada (toute l'école) : 1 624,40 €	
- A la rencontre des artistes (CE2/CM1) : 310 €	
TOTAL (en €)	29 964,11

Bilan financier 2016/2017 (au 15 juin 2017)

« Association sportive de l'Ecole de Mougou »

Solde au 1 septembre 2016 : 4 885,70 €

- « maternelle » : 1 295,56 € - « élémentaire » : 3 590,14 €

Revenus

Subventions	16 762,50 €	Mairie (10 362,50 €), APE (6 400 €)
Participation parents classes de découvertes	9 978,00 €	Classe de neige CM2 (8 250,50 €), Classe de découverte CP (1 727,50 €)
Recettes Marché de Noël	6 572,54 €	Voir bilan « marché »
Vente de photos	6 009,30 €	
Cotisations « parents »	2 716,00 €	
Vente de pommes	1 329,50 €	
Remboursement repas « Collège »	226,00 €	Repas des CM2 au Collège de Prahecq (82 €), au Collège de Celles (144 €)
TOTAL	43 593,54 €	

Dépenses

Classes de découvertes	21 553,71 €	Classe de neige (16 822,44 €), Classe de découverte CP (4 731,27 €)
Projet « arts plastiques »	4 998,50 €	UC Conseil (1 189,20 €), V. Selleret (3 532 €), Super U (22,22 €), Scierie Bonnet (9,51 €), Castorama (34,85 €), Intermarché (38,98 €), Cdiscount (39,10 €), Brico cash (18,45 €), Leclerc (50,57 €), Rétif (13,52 €), Mille stock (8,45 €), Leroy Merlin (41,65 €)
Photographe	4 060,19 €	Photos Blandin
Frais marché de Noël	3 706,67 €	Voir bilan « marché »
Projet « musique »	1 624,40 €	Ecole de Musique du Pays Mellois
Affiliations	1 502,50 €	USEP (1 373,50 €), CUMAV (48 €), Livreval (54 €), Incorruptibles (27 €)
Transports en car	1 175,01 €	Transports Sarrazin
Vélos	886,86 €	Bourrelier
Achat « pommes »	849,05 €	M. Dieumegard
Fournitures	652,00 €	Tissus du Renard (11 €), Saint-Maclou (124,26 €), Foirfouille (24,40 €), Leclerc (134,36 €), Centrakor (7,99 €), Bureau Vallée (7,19 €), Noz (14,97 €), GIF1 (46,50 €), Babou (99,71 €), Brico cash (36,50 €), Amazon (58,64 €), Castorama (16,45 €), King Jouet (17,97 €), Intermarché (52,06 €)
Projets « CUMAV »	583,45 €	« A la rencontre des artistes » (330 €), « Rencontres chorales » (160 €), Tissus du Renard (93,45 €)
Sorties « culturelles »	395,60 €	Cinémel
Sorties	315,50 €	Zoodyssée
Matériel informatique, audio-visuel	293,58 €	Kapersky (29,99 €), La Flèche (35 €), Cdiscount (46,99 €), Leclerc (16,98 €), Easy Cash (52,78 €), CD Folies (111,84 €)
Abonnements	291,00 €	JDE (84 €), DADA (58 €), Ecole des loisirs (149 €)
Repas aux Collèges	265,60 €	Collège de Prahecq (82 €), Collège de Celles (183,60 €)
Assurances établissements	120,17 €	MAIF (69,50 €), MAE (50,67 €)
Timbres	111,12 €	La Poste
Ingrédients	72,39 €	Super U (22,41 €), Intermarché (23,95 €), SPAR (13,30 €), Grand Frais (12,73 €)
Livres	61,73 €	Amazon
Accueil classes	23,09 €	Intermarché
Frais bancaires	2,79 €	
TOTAL	43 544,81 €	

Bilan de l'année : + 48,73 €

Solde au 15 juin 2017 : 4 934,43 €

- « maternelle » : 1 821,57 € - « élémentaire » : 3 112,86 €